



# SYNDICAT GENERAL

## Des Travailleurs Portuaires

### Du Port du Havre

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

## Elections professionnelles, représentativité d'un syndicat, Comment ça marche ?

Le 11 janvier prochain, nos élections professionnelles vont avoir lieu. Vous allez donc voter pour élire vos représentants au Comité Social et Economique (CSE).

### La CGT souhaite vous alerter sur l'importance de ces élections.

En effet, ce sont les votes exprimés au premier tour des élections qui détermineront le poids de chaque organisation syndicale dans l'entreprise pour les 4 prochaines années. **L'enjeu est capital !** Ainsi, il faut qu'un syndicat obtienne au moins 10 % pour être représentatif et 50 % pour pouvoir signer un accord d'entreprise. A défaut d'obtenir les 50%, les syndicats doivent s'allier ou laisser la place à l'expression individuelle des salariés par referendum !

Depuis de nombreuses années maintenant et grâce à votre confiance, notre syndicat est ultra majoritaire avec près de 80 % de représentativité, ce qui nous permet d'œuvrer pour la défense de toutes les catégories de salariés et sans devoir faire de concessions avec nos fondamentaux par alliance avec ceux dont on ne partage pas les orientations !

Nous pourrions passer en revue toutes les régressions sociales signées nationalement par les syndicats réformistes par alliances ou choix d'accompagner la transformation de notre société mais imaginons un seul instant ce que serait notre paysage social depuis la réforme portuaire de 2008, la loi el Khomri, la fusion des ports de l'axe seine, les ordonnances Macron ..... **Sans contrepouvoir CGT !**

Par conséquent, il convient de dire que seule une représentativité massive de la CGT à cette élection nous mettra à l'abri de la dénonciation de certains accords ou encore évitera à certains « proches » des intérêts de la direction de déroger à la réglementation du travail.

Alors certains, sous couvert de « pluralisme syndical » ou de « démocratie sociale », tenteront de vous expliquer qu'il est bon dans une entreprise d'avoir plusieurs syndicats pour conforter le débat ou s'affranchir d'un pouvoir totalitaire, mais chacun saura faire le bilan de ces 4 dernières années passées dans notre établissement, avec une CGT ultra majoritaire, et avec la négociation de multiples accords bénéfiques à l'ensemble des salariés, et même à ceux que l'on appellera « les minoritaires » à défaut de les citer.



Enfin, chacun appréciera dans les urnes, le travail effectué, et mettra le nom du syndicat qu'il jugera capable de défendre valablement ses intérêts !!

## Le 11 janvier 2024, VOTONS CGT

**ATTENTION !**  
déconseillé par la **DIRECTION**